

Paris, le 29 janvier 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

31^{ème} édition de l'Observatoire des Crédits aux Ménages : le taux de détention des crédits par les ménages se stabilise en 2018

Après s'être nettement redressé en 2017, le taux de détention des crédits par les ménages s'est stabilisé en 2018 à 47,8%, avec près de 8,5 millions de ménages ayant contracté un nouveau crédit dans l'année (selon le dernier rapport de l'OCM^[1]).

Une augmentation du taux de détention des crédits immobiliers

Le taux de détention des crédits immobiliers continue sa progression, pour s'établir à un bon niveau en 2018 à 31,4% (contre 30,8% en 2017), sous l'effet combiné d'un dynamisme de la demande et de conditions de crédits toujours très favorables de la part des banques et des autres organismes prêteurs. La part des ménages qui accède à la propriété progresse rapidement et atteint l'un des niveaux les plus élevés observés depuis le début des années 2000 (23,6%).

Une détention de crédits à la consommation qui reste élevée auprès des banques et des autres organismes prêteurs

En 2018, l'offre bancaire et des autres organismes prêteurs n'a pas fléchi. Néanmoins, le repli de la détention de crédits à la consommation obtenus auprès de la famille et des amis, mais aussi auprès d'autres organismes a accompagné un nouveau recul des cartes de crédit : le taux global de détention des crédits à la consommation s'est érodé, pour descendre à 26,8 %. Compte tenu du dynamisme des banques et des autres organismes prêteurs, le recul a été modéré par rapport à 2014 ou 2016.

Un sentiment mitigé sur la situation financière et budgétaire et sur les intentions de crédit

L'appréciation portée par les ménages sur leur situation financière et budgétaire s'est altérée en 2018. Elle retrouve la moyenne observée ces dix dernières années. Alors que les conditions de crédit sont excellentes et que la restructuration de la dette immobilière des ménages (rachats de créances et renégociations des conditions de crédit) intervenue depuis plusieurs années a contribué à en alléger le coût, l'appréciation que les ménages portent sur le poids de leurs charges de remboursement s'est dégradée en 2018 pour rejoindre la moyenne de ces dix dernières années. Leurs intentions de souscription à de futurs crédits immobiliers rechutent. En revanche, les intentions de souscription de crédits à la consommation résistent.

CONTACTS

Benoît DANTON : 01 48 00 50 70 – bdanton@fbf.fr

Jenny SENSAU : 01 48 00 50 52 – jsensiau@fbf.fr

FBFservicepresse@fbf.fr



Suivez-nous sur Twitter
[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)

^[1] Enquête postale réalisée par TNS Sofres en novembre 2018 auprès de 13 000 ménages, avec un taux de réponse de 80 %.